

Rédigé par : Bruneilde VIOUJARD

Date : 13 décembre 2017

Version : v1

**PROJET / THEME****Objet de la réunion :** Lancement de la démarche PCAET en Comité de Pilotage (COFIL)**Date :** 07 décembre 2017**Lieu :** Nègrepelisse (Mairie)**Participants présents :** cf. feuille de présence**Excusés :** cf. retour de mail**Liste de diffusion :****Participants :** BEL Thomas, BERTHELOT Gaëlle, CANONGE Alain, CHEVET Sébastien, DARBOIS Philippe, DAVID Emmanuel, FABRE Marie-Line, FENET Sébastien, FRANCES Hubert, VALETTE Gilles, HONNONS Elisabeth, JEANJEAN Claude, LAFON Cécile, LABORIE Patrice MAFFRE Christian, PEZOUZ Bernard, PORTET Claire, REGAMBERT Michel, SOUSBANC Sylvie, VIOUJARD Bruneilde, VIRY Patrick.**Excusés :** ALBOUIF David, ASPE Olivier, ASTRUC Christian, CALMETTES Jacques, DANTHES Florence, DELGA Carole, GARRIGUES Patrice, GLESS Thierry, GROSBORNE Nathalie, MANELLA Philippe, MARTIN Sabine, TIACK Christophe, THIERCELIN Gérard, RABAULT Valérie, RAVEN Pierre.**Objectifs de la réunion :**

Démarrage de mission, présentation des objectifs, de l'équipe projet, du calendrier et lancement de la phase de diagnostic

**Ordre du jour :**

- Contexte territorial
- Contexte réglementaire
- Le projet PCAET : organisation et calendrier
- L'implication des parties prenantes
- La première étape : le diagnostic Air Energie Climat
- Temps d'échange

**Documents distribués en séance :** aucun**Documents joints au compte-rendu :** support de présentation, feuille de présence et document de la DREAL : concertation**Synthèse des échanges**

- Introduction par M. Maffre, Président du PETR

La séance est introduite par M. Maffre. Il rappelle l'échéance réglementaire de finalisation du PCAET : décembre 2018. Il rappelle également que c'est une démarche mutualisée à l'échelle du PETR. Aussi, 3 EPCI composent le PETR, dont 2 sont soumises à l'obligations de réaliser un PCAET et 1 EPCI intègre la démarche de façon volontaire.

- Un tour de table est réalisé
- Démarrage de la présentation (cf. diaporama ci-joint)

Mme Vioujard, Chef de projet Energie Climat à la SPL ARPE, présente l'ordre du jour.

M. Darbois, Directeur du PETR, démarre la présentation en rappelant l'historique des dynamiques déjà engagées sur le territoire. Il rappelle notamment qu'un premier Plan Climat a été élaboré en 2010, et présente de façon synthétique le programme d'actions élaboré et mise en œuvre jusqu'à aujourd'hui.

Les points abordés sont (cf. diapos 4-5-6) :

- Contractualisation avec l'ADEME (Contrat d'objectif)
- Création d'un poste de chargé de mission Energie
- Expérimentation d'un Conseiller en Energie Partagé (CEP) dès 2010
- Elaboration d'un PCET (2010/2015), démarche volontaire
- Sensibilisation sur les thématiques Agriculture et Circuit court
- Mise en place d'une charte forestière
- Enveloppe TEPCV (2 tranches, 2M d'€)

Mme Berthelot, Chargée de mission PCAET, présente la démarche territoriale mise en place pour ce projet de PCAET à l'échelle du PETR (cf. diapo 7 et 8).

La parole est donnée aux 3 communautés de communes (CC) (cf. diapo 9) :

La CC Quercy Vert Aveyron (QVA) énonce les actions déjà en place sur leur territoire :

- Plateforme bois énergie avec le syndicat des déchets,
- Installation communale de chaufferie,
- Une installation de traitement des matières de vidange de l'assainissement non collectif, unique en France par filtration (roseaux),

La CC Quercy-Rouergue et Georges de l'Aveyron (QRGA) est excusée. M. Maffre indique que la CC est partenaire de l'action TEPCV et qu'elle est en train de terminer un PLUI.

La CC Quercy Caussadais (QC) informe que tout est à construire sur leur territoire.

M. Darbois rappelle que les CC participent à une action de co-financement pour réaliser des travaux de d'amélioration thermique des bâtiments (15M d'€ de travaux, 700 bâtiments).

Mr Fabien SCHMITT (CPIE), témoigne de son expérience avec l'opération « Défi Class Energie ». L'objectif était de diminuer de 8% les consommations des écoles (résultat dépassé avec 14% d'économie d'énergie).

L'intérêt est de toucher le jeune public pour que les bons gestes soient ensuite naturels.

Autre projet : CPIE, écogestes dans les entreprises. Défi énergie entre équipes au sein d'une même entreprise.

M. Fenet, Co-directeur d'Explicit, bureau d'études en groupement avec l'ARPE, prend la parole et présente les diapo 11 à 16.

M. Patrick VIRY de Enedis intervient :

- et indique que l'évolution sera dans la production d'électricité grâce à l'autoconsommation (permettra d'accroître l'autonomie énergétique).

- et indique que 2 arrêtés du 30 nov. précisent les modifications des coûts de raccordement au réseau.

M. Sébastien CHEVET du SDE indique les actions en cours :

- Bornes de recharge électrique,
- Amélioration de l'éclairage public,
- Valorisation des CEE (certificat économie d'énergie),
- Participation dans la SCIC Energie Citoyenne,
- MOA déléguée pour les chaufferies bois,

Mme Elisabeth HONNONS présente le projet de SCIC :

- 20 souscriptions,
- 26 000€ de capital,
- Objectif : 100 participants citoyens,
- Lauréat de l'AAP de l'ADEME/Région,
- Réalisation PV sur un bouquet de toiture : 15 en étude, bâtiments publics,

M. Patrick VIRY d'Enedis souligne qu'il a la possibilité de faire réaliser des études pour des installations groupées PV (réduction des coûts d'étude + chiffrage des coûts de raccordement).

Mme Vioujard commente les diapos 17 à 19.

Mme Berthelot rappelle l'organisation et l'équipe projet du territoire (cf. slide 20). Elle mentionne les différentes instances (COFIL, COTECH, Réunions spécifiques) et leur rôle.

Mme Vioujard présente la SPL Arpe et les compétences qui seront mobilisées pendant le projet. Elle explique la présence du bureau d'études Explicit et son rôle au cours de la démarche PCAET (cf. diapo 21-22).

M. Fenet présente sa structure (cf. diapo 23).

Mme Vioujard propose de revenir sur l'accompagnement et les missions du groupement ARPE/Explicit (cf. diapo 24- 26) :

- Les temps d'échanges (réunion, copil, cotech)
- Les livrables

Le calendrier prévisionnel est détaillé (cf. diapo 27).

M. Fenet intervient pour détailler le rôle de la participation des acteurs du territoire et de la concertation pour construire un projet de territoire partagé. (Cf. diapo 29 à 32).

Il également évoqué suite à ça, la mobilisation des habitants. Aujourd'hui on souligne un problème de mobilisation des habitants. Comment interpeler les citoyens concrètement face à leur motivation ?

M. David de l'ADEME prend la parole pour rappeler la réglementation relative au droit d'initiative citoyenne (ordonnance de mai 2017). L'ADEME proposera une présentation de page internet type qui devra être mise en place sur le site internet des CC et du PETR.

Mme Berthelot indique ce qui est déjà prévu sur le territoire en termes de concertation et Mme Vioujard précise l'accompagnement de l'ARPE/Explicit qui est prévu à ce sujet.

M. Fenet présente les diapos 36-37. La première phase de la démarche : le diagnostic.

- La qualité de l'air est un sujet qui touche le territoire de par sa proximité avec les villes de Toulouse et Montauban
- M. Sébastien CHEVET du SDE indique qu'il pourra transmettre au territoire l'implantation des bornes électriques ainsi que des chaufferies bois.
- A récupérer : site avec un potentiel en chaufferie bois (cf. Mme Berthelot)

Mme Berthelot annonce que le prochain rendez-vous donné au COPIL sera en mars pour la restitution du diagnostic.

Elle indique qu'une présentation de la démarche sera réalisée en Janvier dans les CC.

Mr Gilles VALETTE propose que soit abordé le sujet des PCAET en regroupement des conseillers communautaires.

### Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est un COTECH et permettra de présenter de façon détaillée le diagnostic du territoire. Elle se déroulera autour de la mi-mars 2017. Cette étape permettra de compléter, le cas échéant, le diagnostic avant une validation en COPIL quelques semaines plus tard.

### Observations

L'ARPE proposera au PETR une réunion téléphonique afin de démarrer la collecte de données et appuyer la chargée de mission dans la prise de contacts des partenaires.